Planeurs de Bordeaux Montesquieu Sport de nature

Tarifs 2025 (243110)

- Découvrir
- Devenir pilote
- Cotisation
- **Participations**
- Décoller
- Voler



Association Aéronautique d'Aquitaine 303 av. de Mont-de-Marsan, Aérodrome de Bordeaux-Léognan-Saucats 33850 LEOGNAN 0 628 61 32 22 www.planeursbordeaux.fr

planeursbordeaux@free.fr



Découvrir

Vol « d'Initiation »

20 à 30 min de vol en planeur

140€

Inclus : licence assurance

Sessions « Découvertes »

Chaque jours, briefings collectif et individuel suivi d'environ 1h de planeur en 1 ou 2 vols

Programme donné à titre indicatif susceptible d'être adapté en fonction des conditions météorologiques et des exigences liées à la sécurité des vols.

Pour un 1^{er} aperçu global de l'activité

Une journée découverte

Pour une 1ére initiation au pilotage

Pack 3 journées découvertes

Pour aller plus loin dans le pilotage

Pack 6 journées découvertes

720€

Inclus : cotisation, licence assurance, documents, briefings personnalisés, ...

Les dépenses effectuées sur un produit « découvrir » sont déductibles du prix du pack « Se former » si vous poursuivez

Devenir pilote

Pack « Initial »

Heures de vol illimitées Valable **12** mois à compter de la date d'inscription **80** Unités de Mises en Vols

2340€

par remorqueur = 2 UMV, 1h de temps moteur sur le moto-planeur = 4 UMV

Inclus

- Cotisation club année N
- Participation aux frais techniques année N & N+1
- Formation théorique et pratique avec nos instructeurs
- Entraînement sur simulateur
- Premiers vols sur moto-planeur
- Formule stage sur demande

Hors prestations fédérales

- Licence assurance annuelle obligatoire, à partir de 88€ (-25 ans) / 172€ (+25 ans) suivant les options de couvertures assurantielles choisies
- Cours théoriques eFormation et examens en vue de la licence de pilote, 50€ (-25 ans) / 75€ (+25 ans)

Hors cotisation club de l'année N+1 lorsque la formation se prolonge sur l'année suivante (60 € révisable)

Pack non renouvelable, non remboursable, non prorogeable, paiement <u>complet</u> à l'inscription, encaissement envisageable par tiers (Inscription, M+3, M+6)

Pour les -25 ans jusqu'à 1500 $\mathbf{\xi}$ d'aides avec les bourses fédérales sur objectifs (1^{er} vol solo, Pass Planeur, licence de pilote, premiers 1000kms, 1^{ere} compétition, ...), précisions sur https://www.ffvp.fr/les-bourses

Vie associative

| Cotisation club annuelle | 60€ |
|--|----------------------------|
| Participation annuelle aux frais techniques * 1/2 participation pour les -25ans * 1/2 participation pour le conjoint ou enfants d'un membre * 1/2 participation à l'inscription d'un membre à partir du 1er Juillet * 1/2 participation pour les membres volants uniquement en stage extérieur dans la limite de 7 jours | 340€ |
| Licence Fédérale + Assurance | À partir de 88 € |

Voler

Forfait « 1^{er} Élan », engagement initial pour <u>Tous</u> les membres Non renouvelable

→ 6 heures de vols tous planeurs (32 €/h)

194€

Planeur

- 34 € de l'heure au-delà du forfait
- Décompte de 4 h maximum pour un vol
- Décompte de 45 min pour 1 h en vol partagé sur DuoDiscus

En prolongement du forfait « 1^{er} Élan »

Forfait « Sport », heures de vols illimitées à partir du 3^{ème} forfait Renouvelable

- → 20 heures de vols tous planeurs (28 €/h)
 - 34 € de l'heure au-delà du forfait
 - Décompte de 4 h maximum pour un vol
 - Décompte de 45 min pour 1 h en vol partagé sur DuoDiscus

OU

Forfait « Passion »

→ Heures de vols illimitées tous planeurs

1450€

570€

Décoller

| À l'unité Remorqué jusqu'à 550 m Heure moteur moto-planeur | 39 € 78 € |
|--|----------------|
| Pack 20 UMV | 350€ |
| Unité de Mise en Vol = 17,50 € | |
| Remorqué Heure moteur moto-planeur | 2 UMV 4 UMV |
| Soit 12% de réduction avec le pack -> remorqué à 35 € vs 39 € à l'unité | |

Les forfaits et packs sont des **engagements** contractuels valables **du jour de la souscription** au 31 décembre de l'année en cours

Les forfaits et packs ne sont pas cessibles entre membres, ne sont pas remboursables et aucun report ne peut être effectué sur l'année suivante

Paiement <u>complet</u> à la souscription, encaissement possible en 3 fois, 1^{er} encaissement a minima le socle « bleu » (cotisation, participation, licence-assurance) le jour de l'inscription, dernier encaissement 31 juillet

Avec pour objectif le maintien des compétences, les instructeurs disposent d'un crédit d'1 hdv de monoplace non monétisable pour 2 hdv d'instructions en planeur effectuées sur la plateforme LFCS (validité jusqu'à l'année N+1)

Divers

| Participation journalière | |
|--|--|
| facilité accordée aux pilotes de passage, dans la limite 6 journées | |
| Pilotes Nouvelle Aquitaine Pilotes Hors Nouvelle Aquitaine | 0 € 20 € |
| Carnet de vol | 16€ |
| Remorques, forfait 5 jours pour un déplacement extérieur | 20€ |
| Participation pilote propriétaire | 530€ |
| Délivrance de la licence pilote | Env. 80 € |
| Voir taxe de la DGAC | direction générale de l'Aviation civile |

| Forfaits dépannages Air | |
|---|------|
| La Réole, Arcachon, Andernos | 90€ |
| Sainte Foy, Marmande, Biscarosse, Mimizan, Libourne | 140€ |
| Villeneuve, Chalais, Ribérac, Bergerac, Rion des Landes | 180€ |
| Condom, Nogaro, Aire, Dax, Angoulême, Périgueux, Fumel, Agen, Belvès | 200€ |
| Au-delà: 1/100ème heure avion remorqueur | 3€ |
| | |

Particularités